



Compte rendu **GT 12 du 26.01.18**

Présents : BUGIER Philippe, BOSCARY Isabelle, CRUZEL Katty, DE VALORS Laurent, ESPITAUER Karine, GAHA Julie, MANANET Marine, SALSON Colette, VACQUIER Leatitia, BOYES Jean-Paul et LUIZ Delphine.

Excusés :

La réunion s'est déroulée le 26 janvier 2018 au Centre Hospitalier Jacques Puel, à Rodez.

L'ordre du jour proposé était :

- Point sur les premières interventions de structures d'addictologie au SPIP 12.
- Point sur la dernière version du marque-page.
- Présentation de l'action de formation à la MSP de Pont de Salars du 10/01/2018.
- Problème des trends et Chemsex
- COR et journée régionale
- Point sur les possibilités de stage en structures addictologie d'Interne en médecine générale.
- Questions diverses.

1- Point sur les premières interventions de structures addictologie au SPIP 12

Mme BOSCARY rappelle l'origine du projet et fait le bilan des 4 premières interventions au niveau du quartier de semi-liberté.

Elle se déclare très satisfaite de la tenue de ces interventions avec une participation active des détenus à cette présentation.

La présentation finale du diaporama sur les structures de l'Aveyron est appréciée et permet une efficacité que les débats préalables ont permis.

Cette action se justifie par le fait que tous les détenus n'ont pas accès à l'action menée par le Centre hospitalier Sainte Marie en milieu carcéral, et donc, les détenus peuvent s'engager sur une activité dans le cadre du parcours sortant et profiter ainsi de l'information et de la connaissance de structures d'addictologie existantes sur le département.

On notera qu'en ce qui concerne les détenus hors département, il est important qu'ils aient la notion des structures, afin de leur donner la possibilité de les retrouver sur tout le territoire français grâce aux sigles similaires.

Chaque structure ayant participé et présente autour de la table donne son ressenti. Ils sont majoritairement positifs.

Le problème de l'absentéisme ne permet pas au CAARUD (seulement deux détenus étaient présents, sachant que l'un d'eux avait déjà assisté à une réunion) d'avoir un avis pertinent sur l'action mais le CAARUD est d'accord pour continuer.

Toutes les structures s'engagent à continuer cette action, il est décidé qu'un seul professionnel est suffisant. Le calendrier des interventions pour 2018 est spécifié en pièce jointe.

Par ailleurs, Mme BOSCARY transmet la procédure à suivre lors des interventions afin de respecter les impératifs du milieu carcéral (Cf. pièce jointe). Pour tout nouvel intervenant, il est nécessaire de prévenir le SPIP 1 mois avant pour avoir les autorisations nécessaires à l'entrée de la maison d'arrêt.

Un élément essentiel relevé autant par les intervenants que par Mme BOSCARY est le problème des doublons (détenus participants plusieurs fois à la même séance et qui pourraient ne pas vouloir y assister une nouvelle fois).

Il faudrait pouvoir identifier ces détenus. Mme BOSCARY s'engage à prévenir le RAMIP de cet état et le RAMIP fera passer les informations à la structure qui doit intervenir.

Le principe retenu pour ces doublons est que, le jour de l'intervention, si le détenu ne manifeste pas son refus, il y assiste et s'il est réfractaire, c'est à l'intervenant d'évaluer après quelques rapides échanges avec le détenu s'il y assiste ou pas.

L'expérience a montré que le participant qui avait déjà assisté à une intervention n'a pas perturbé mais au contraire, a enrichi le débat et donc il n'est pas systématique qu'un détenu ne puisse pas assister à deux voire trois interventions des structures.

Pour optimiser l'action, il est convenu que si les acteurs repèrent des personnes intéressées ou à mobiliser sur les soins addicto, ils transmettent l'information au SPIP (CPIP ou psychologue) afin que Mme BOSCARY puisse aller les revoir en entretien individuel avant leur sortie pour voir s'ils ont engagé une démarche en ce sens.

2- Point sur la dernière version du marque-page

Le RAMIP s'excuse auprès des participants au GT de la mise en « stand-by » du nouvel annuaire lié à l'absence de la responsable des annuaires au niveau du RAMIP. Cependant, l'annuaire de l'Aveyron, qui avait été mis en place, sert encore de base solide à la liste des structures aveyronnaises.

3- Présentation de l'action de formation à la MSP de Pont de Salars du 10/01/2018

Le RAMIP explique qu'une des actions prioritaires est l'accès vers la médecine de premiers recours et le caractère pluri professionnel des MSP qui représente une voie prioritaire.

La dernière réunion à la Maison de santé pluri professionnelle de Pont de Salars a permis aux professionnels, au-delà de la connaissance de l'addictologie et de la réduction des risques, de connaître l'activité d'une structure et d'avoir de nouveaux moyens d'orientation de leurs problématiques addictologiques au quotidien.

Si le CAARUD et son activité ont été présentés ce soir-là, le RAMIP retient que la présence d'un membre d'une structure de réduction des risques est importante dans l'approche de prise en charge des addictions en 2018.

Le débat se développe autour de la file active au sein des structures qui est très importante et pour laquelle l'appui des professionnels libéraux est fondamental afin d'assurer la meilleure prise en charge pour les usagers.

Les primo-prescriptions de TSO par exemple, posent problème puisque pour la méthadone, de par la loi, il est évident qu'elle doit être réalisée à l'intérieur d'un centre hospitalier ou dans un CSAPA. Mais même pour le Subutex, on note une difficulté à recruter des primo prescripteurs de TSO. La philosophie de la prise en charge en structure est amenée peut-être à changer, en essayant d'avoir à l'idée ce renvoi vers la médecine de premiers recours.

Le CAARUD souligne à juste titre l'importance au cours de ces réunions de pouvoir aborder la réduction des risques et de faire découvrir aux nouveaux professionnels l'existence des CAARUD.

A noter qu'à la MSP de Pont de Salars, la présentation de la RDRD avait été faite mais la présence d'un professionnel du CAARUD paraît importante pour ce genre de réunion.

Du débat, ressort l'historique d'un travail qui avait initié par le RAMIP en 2015 avec justement la présentation des prises en charge institutionnelles des addictions auprès de la médecine libérale. Une expérimentation avait été faite à Villefranche de Rouergue.

Le RAMIP prend note et s'engage sur les bases de telles réunions et de développer celles-ci sur le département. Il est proposé en ce sens que les structures transmettent au RAMIP les contacts ou connaissances extérieurs afin que le RAMIP puisse également les contacter et organiser les rencontres.

4- Questions diverses :

- Trend chem sex :

Sur la base d'un travail entre l'Observatoire Régional de Santé de Midi-Pyrénées et le RAMIP sur le phénomène de l'utilisation du Chem sex, il est demandé si de telles problématiques émergent au niveau de l'Aveyron. Peu de structures ont ce problème. Le CAARUD souligne que c'est une population particulière et qui est plus dans le dépistage que dans l'addictologie. L'ELSA de l'hôpital confirme cela puisque des cas apparaissent au niveau du CEGID, dans le cadre du dépistage du VIH et de la possibilité de la PREP « Prophylaxie préexposition ».

A noter qu'à priori, ces pratiques se font en dehors du département mais pour le moment sont plus un problème de prévention et de contamination. Les études montrent que l'addiction aux produits se développe dans une population qui n'a pas l'habitude de fréquenter les structures en addictologie d'où la nécessité d'informations.

- Journée Régionale 2018 :

Le RAMIP rappelle l'organisation de la Journée régionale qui se déroulera en novembre 2018. Un appel à candidature à projet est lancé. Chaque territoire peut s'adresser au RAMIP s'il a un sujet à partager, afin de le traiter dans un atelier spécifique. Il ne faut donc pas hésiter à contacter le RAMIP pour étudier toutes propositions.

- Point sur les possibilités de stage en structures addictologie d'Interne en médecine générale

Le RAMIP rappelle la procédure et espère qu'à partir du prochain semestre (débute en mai), des stages pourront être mis en place autant en CSAPA qu'en CAARUD afin que les étudiants s'approprient les notions de réductions des risques.

**La prochaine tenue du GT 12 se fera
le vendredi 1^{er} juin 2018 dans locaux de l'ANPAA de 9h30 à 12h.**

Entre temps le RAMIP s'engage donc à travailler sur la possibilité d'une soirée de Formation-
Informations auprès des MSP et des professionnels, sous la forme de soirée d'échanges de pratiques
telles qu'elles avaient été initiées à Villefranche de Rouergue avec le Docteur PHILLIPS Jennifer.